

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment son article R. 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg du 25 juin 2015.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- Philippe ACKERER, directeur de recherche au CNRS, membre de l'unité mixte de recherche « laboratoire d'hydrologie et de géochimie de Strasbourg » (LHYGES) ;
- Marc BENOIT, directeur de recherche à l'INRA, membre de l'unité de recherche « agrosystèmes, territoires, ressources » (ASTER) ;
- Catherine CARRE, maître de conférences à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, membre de l'unité mixte de recherche « laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces » (LADYSS) ;
- Cécile DELATTRE, EDF, « laboratoire national d'hydraulique et environnement » (LNHE) ;
- Philippe DUCHENE, IRSTEA, ancien chef du département Ecotechnologie ;
- Phu NGUYEN, chargé de recherche au CNRS, membre de l'unité mixte de recherche « bureau d'économie théorique appliquée » (BETA) ;
- Olivier POTIER, maître de conférences à l'Université de Lorraine, membre de l'unité mixte de recherche « laboratoire réactions et génie des procédés » (LRGP) ;
- Pierre RIBSTEIN, professeur des universités à l'université Pierre et Marie Curie, directeur de l'unité mixte de recherche « structure et fonctionnement des systèmes hydriques continentaux » (SISYPHE) ;
- Daniel VILLESSOT, ancien directeur scientifique à la Lyonnaise des eaux.

Article 2

Le directeur de l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le - 9 JUIL 2015

Pour le Ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS